

Paris, le 12 janvier 2016

Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Monsieur Christophe DEVYS
Directeur Général
35 Rue de la Gare
75935 PARIS CEDEX 19

Monsieur le Directeur Général,

Nos fédérations ont été saisies par leurs adhérents du courrier adressé le 28 décembre dernier par le Président du Conseil départemental de l'Essonne, leur annonçant l'impossibilité pour le Département d'honorer sans report les factures d'hébergement en attente concernant les personnes relevant de l'aide sociale et les enfants confiés au titre de la protection de l'enfance (108 millions d'euros au total, sous réserve de vérification car nos adhérents nous indiquent qu'une partie de ces sommes aurait déjà été versée par le Département). En outre, nous venons d'apprendre que les factures 2015 en attente au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap ne peuvent pas davantage être honorées sans délai. Les établissements impactés étant ceux qui accueillent des ressortissants essonniers, ils sont nombreux et implantés sur l'ensemble du territoire national.

Il s'agit d'atteintes graves et supplémentaires portées aux publics fragiles du département, mais aussi aux associations gestionnaires d'établissements, qui subissent déjà avec difficulté plusieurs mesures de restriction d'ordre fiscal et tarifaire.

Vous trouverez ci-après copie du courrier-type adressé par le Département aux établissements accueillant des ressortissants essonniers, et copie du courrier que nous avons adressé en réponse au Président du Conseil départemental.

Nous tenions à vous alerter de cette démarche de l'Essonne, qui ne sera pas sans impact pour les établissements que vous financez en totalité ou en partie (augmentation prévisible des jeunes adultes maintenus dans les établissements pour enfants dont l'orientation en foyer pourrait être rendue plus difficile, défaut de trésorerie dans les EHPAD, etc.)

Espérant que vous pourrez agir sur cette situation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations respectueuses.

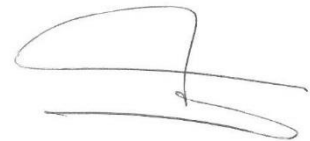
Patrick Doutreligne
Président UNIOPSS



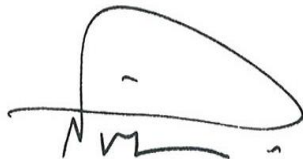
Yves-Jean Dupuis
Directeur général FEHAP



Maryse Lépée
Présidente URIOPSS IDF



Antoine Perrin
Délégué régional FEHAP IDF



Claude Martin
Président UNA IDF



PJ :

1. Courrier type adressé par le Président du Conseil départemental aux établissements
2. Notre courrier adressé au Président du Conseil départemental